

CHSCT Spécial Faculté des Sciences du Sport

Compte Rendu du 13 décembre 2022

Membres présents : François Cottin, Nathalie Jacob-Righini, Norine Coussot, Marianne Boivin, Docteur Martine Berthier, Ketsia Juste, Gaëlle Giraudier, Sophie Michel, Yann Beudaert, Christel Gutmann

Ouverture de la Séance à 9h10

Ordre du jour :

- Approbation du CR séance du 6 septembre 2022
- Lecture des registres de sécurité
- Exercice d'évacuation de la rentrée le 27 septembre 2022
- Organisation du déménagement au bâtiment 425
- Quelle organisation pour les Masters MEEF
- Conditions de travail des agents lors de la période électorale
- Questions diverses

1/ Approbation du CR du CHSCT du 6 septembre 2022 (Annexe 1)

Le compte rendu du CHSCT du 6 septembre 2022 est approuvé à l'unanimité des représentants du personnel présents.

2/ Lecture des registres de sécurité

Nathalie Jacob-Righini procède à la lecture des registres.

Il a été rapporté au bâtiment 335 qu'une étudiante a fait un malaise vagal.

Il y a également eu un incident, non noté, avec une étudiante qui a fait une crise de spasmophilie. L'enseignant a contacté l'infirmière qui s'est immédiatement rendue sur place. Elle a appelé le SAMU. ¾ heure après, les pompiers n'étaient toujours pas présents. L'enseignant a appelé directement ces derniers qui n'avaient pas été informés. Quelques minutes après, ils étaient sur place et prenaient en charge l'étudiante.

Nathalie JR relève un problème de communication entre le SAMU et les pompiers. Elle s'interroge sur la procédure à suivre et souligne l'importance de bien notifier dans les registres de sécurité les événements qui surviennent. Cela permet de rappeler les procédures et de les améliorer au besoin.

Un enseignant rapporte qu'au bâtiment 470, une étudiante a reçu une décharge électrique en branchant/débranchant un chargeur de téléphone sur une prise électrique dans la salle C118. Elle a contacté le SAMU et s'est rendue aux urgences d'Orsay pour effectuer des examens.

La DAPI a de suite été informée et Nathalie JR va relayer le problème aux gestionnaires du bât. 470 (UFR Sciences), copie à la DAPI et à la DGS.

Un registre santé sécurité au travail va être installé au bât. 425 pour la partie F2S.

Le docteur Berthier rappelle que la procédure est bien d'appeler en premier le SAMU (15) qui met en relation avec un médecin régulateur qui pose un premier diagnostic avant d'appeler les pompiers.

3/ Exercice d'évacuation de la rentrée le 27 septembre 2022 (Annexe 2)

Norine Coussot rapporte que les exercices d'évacuation effectués avec Patrick Colas et le S2PR, se sont bien déroulés

Bâtiment 225 : une issue de secours fermée à clé ; la réception de l'alarme au PC sécurité du campus est différée ; la coupure de la sono de la salle de danse n'a pas fonctionné.

Au bt 310 : des difficultés ont été rencontrées pour ouvrir les issues de secours

Au bt 331 : des blocs d'éclairage de sécurité ne fonctionnent pas

Au bt 335 : des blocs d'éclairage de sécurité ne fonctionnent pas dans le hall

Patrick Colas a effectué le suivi de ces dysfonctionnements.

Nathalie JR souligne que la régularité des exercices d'évacuation permet d'acquérir les bons réflexes. Les soucis qui restent sont principalement d'ordre technique et notamment les reports d'alarmes qui ne se font pas au PC sécurité du campus.

Marianne Boivin rappelle que l'alarme se déclenche bien dans les bâtiments mais n'est pas toujours reportée au PC sécurité, d'où l'importance d'avoir le réflexe de téléphoner au PC sécurité (19 ou 01 69 15 79 99) pour s'assurer que les agents de sécurité incendie ont bien l'information.

Prévoir courant février 2023 une formation « Chargés d'évacuation » pour l'ensemble du personnel de la scolarité au bât. 425, élargie aux enseignants et aux personnels de DEG.

4/ Organisation du déménagement au bâtiment 425

Nathalie JR confirme que les déménagements vers le bât. 425 se feront pendant les congés de fin d'année de façon à être opérationnel à la rentrée de janvier 2023.

Patrick Colas et Nicolas Morvan sont mobilisés sur cette période.

Les gestionnaires de scolarité sont en train de finaliser leurs cartons. Du mobilier neuf a été acheté pour aménager leurs nouveaux bureaux.

Le mobilier des salles de formation du bât. 470 sera récupéré ainsi que les installations acoustiques et les vidéoprojecteurs...

Les inquiétudes par rapport aux problèmes de réseau et de wifi ont été réglés par la DSI qui a fait le nécessaire afin que le service scolarité puisse être opérationnel.

Nathalie JR, qui organise tous les 15 jours une réunion avec le service de scolarité en l'absence de responsable de service, ressent toujours les appréhensions de certaines personnes.

Il est entendu que ce déménagement va complexifier l'organisation de tout le monde.

Gaëlle Giraudier demande la confirmation que la disposition des bureaux des gestionnaires pédagogiques s'est bien faite en concertation avec les intéressés.

Norine C. rappelle qu'un groupe de travail a rencontré l'ensemble du personnel de la scolarité. Chacun a pu choisir l'aménagement qu'il souhaitait.

Marianne B. rappelle que les écrans doivent toujours être positionnés perpendiculairement aux fenêtres pour limiter les reflets de la lumière extérieure.

Des inquiétudes ont été remontées, liées au déménagement de DEG qui n'a pas pu se faire dans les temps (vacances de la Toussaint).

Les représentants du personnel alertent les membres du comité sur le problème de multi sites, et donnent lecture à deux avis.

Avis n°1

Les représentants du personnel (RP) membres du CHSCT spécial STAPS de l'Université Paris Saclay alertent sur :

- *les états de tension des personnels au regard de l'incertitude persistante relative au déménagement ;*
 - *le mal-être des personnels lié au sentiment de ne pas être entendu. Les demandes effectuées notamment par le GT ne rencontrent pas de réponses : quelles solutions de parking pour le bâtiment 425 ? Quel échancier pour le déménagement ? Quelle réorganisation à venir du bâtiment 335 ? Quand sont prévus les travaux de l'aile du bâtiment 425 non aménagée et quelles sont les salles pour remplacer momentanément ce manque d'espaces pédagogiques ? Qu'en est-il de l'aménagement des masters MEEF ?*
- Ils préconisent que soient communiqués à l'ensemble des personnels un rétroplanning avec les échéances de ce déménagement ainsi que les solutions de replis éventuels envisagées.*

Avis n°2

Les représentants du personnel (RP) membres du CHSCT spécial STAPS de l'Université Paris Saclay alertent sur les inquiétudes des personnels liées à la réorganisation multi-sites de la Faculté des Sciences du Sport compte tenu de l'expérience de leur investissement du bâtiment 470 : perte de liens professionnels et des relations interpersonnelles, alourdissement des procédures, coût et temps des déplacements.

Yann Beudaert rapporte également les inquiétudes liées au problème de stationnement pour le bâtiment 425.

Gaëlle G. va envoyer à l'ensemble des personnels un plan avec les parkings situés à proximité du bât. 425.

Yann B. s'interroge sur le déménagement des enseignants, et les espaces bureaux qui seront à leur disposition.

Nathalie JR note en effet que les informations sont moins précises étant donné qu'il n'y a pas eu de remontées de demandes concrètes. Les espaces (3 salles différentes) seront organisés à minima avec des bureaux sous la forme « *flex-office* ».

Il est suggéré d'organiser une visite du bâtiment 425 à l'attention des enseignants afin que ces derniers s'approprient les locaux.

5/ Quelle organisation pour les Masters MEEF

François Cottin confirme que 6 salles dans l'aile est du bât. 425 vont être disponibles pour le pôle MEEF à la rentrée de septembre 2023.

En attendant, le VP patrimoine oriente les demandes vers la Faculté des sciences d'Orsay qui réserve pour les MEEF 2, 1 grande salle de 80 places + 2 salles satellites au bât. 336

Les demandes de salle des MEEF 1 sont intégrées à celles des autres formations de Staps, au bât. 425 ainsi que dans les espaces que l'UFR des sciences met à disposition.

Les représentants du personnel attirent l'attention sur le bruit occasionné par les travaux pour le pôle MEEF., ainsi que sur les salles non pérennes mises à disposition par l'UFR des sciences et qui déstabilisent les enseignants.

6/ Conditions de travail des agents lors de la période électorale

Avis n°3

Les représentants du personnel (RP) membres du CHSCT spécial STAPS de l'Université Paris Saclay alertent sur les pressions psychologiques ressenties par différents membres de personnels en cette période d'élection et de grandes incertitudes.

Gaëlle G. et les représentants du personnel ont déploré lors des dernières élections des agissements de pression, intimidation voire menace, que ce soit au niveau des personnels administratifs ou enseignants.

Marianne B. rappelle l'existence de la cellule harcèlement sur l'université (harcelements@universite-paris-saclay.fr) qui peut également être saisie par les témoins.

Il reste important que les faits soient établis.

François Cottin trouve inadmissible que certaines personnes se permettent de l'intimidation vis-à-vis d'autres personnels.

Marianne B. propose que soient inscrites dans les publipostages relatifs aux élections, les règles éthiques à respecter et les sanctions encourues.

Les avis sont votés à l'unanimité des représentants du personnel présents.

Aucune question diverse n'étant portée à l'ordre du jour, la séance est levée à 10h45

Le Président du CHSCT spécial STAPS
François Cottin

La secrétaire du CHSCT spécial STAPS
Sophie Michel

La secrétaire administrative du CHSCT spécial STAPS
Nathalie JACOB-RIGHINI